



Question sur Bail commercial dit 369

Par **ratherbe**, le **27/05/2014** à **23:04**

J'ai depuis 3 ans un bail commercial (dit 3/6/9), pour mon activité de "self-stockage" en EURL. Le propriétaire viens de prendre la décision de vendre son entrepôt, dont mon entreprise est locataire depuis 3 ans.

Quelles peuvent être les incidences sur ce bail : Renouvellement, continuité obligée, résiliation ...?

J'ai actuellement un petit retard de 4 mois dans le règlement, l'acquéreur peut-il jouer la dessus ?

Enfin, ais-je une priorité sur l'achat de l'entrepôt si je devais être intéressé ?

Je vous remercie par avance de votre réponse.

Très cordialement.